



AWBB
Province de Namur

Groupe des Parlementaires

PV N°10 – 2024-2025 - Réunion des « 3 Comités » du 9 avril 2025 (art PA 48-f)

Présents :

M Delchef JP : Président CDA, M Nivarlet J. Vice-Président CDA, Mme Nicolas C., M Aigret Ph., membres du CDA,
M Hancotte A., Procureur régional,
M Massart JC., Secrétaire du CJR
M Lauwers J., Président du CP, MM. Pierre O., M. Jacobs JL Vice-Président du CP, MM Hastir, M. Van Cauwenbergh G., membres du CP,
MM. Hougardy M., Sambon J., membres du CJP. Namur,
M Trausch G., Président du Groupe des Parlementaires Namurois, MM Henry P., Delvigne B., Sonnet P., Castellani M. et Herquin P., membres du Groupe des Parlementaires Namurois.

Invités excusés : Mmes Labidi Herion N. et Maquet C., MM. Perini G., Hecq J., JP Houart et Davreux JF.

Invitation lancée par le Groupe des Parlementaires (PA48-f), **Trausch G.** souhaite la bienvenue à l'assemblée et cède la parole à **Hougardy M.** qui souhaite s'exprimer, au nom du CJP. Namur.

Hougardy M. estime que le montant des indemnités octroyées lors des séances des Conseils Judiciaires et prévu au TTA devrait être sensiblement majoré compte tenu de la complexité et du temps consacré à de plus en plus de dossiers. Ledit montant n'a plus été revu depuis des lustres ! Les procureurs Hancotte A. et Perini G. cautionnent la démarche.

Delchef JP. précise que cette prérogative appartient exclusivement au CDA. Le sujet n'a pas encore débattu mais il le sera avant la fin juin.

Trausch G. cède ensuite la parole à **Sonnet P.** secrétaire de la Commission Technique « Jeunes » qui désire s'exprimer au nom de ladite Commission.

Sonnet P. pourquoi avoir inclus au programme lors la 1^{er} journée JRJ pour la saison 2024-2025 le 3x3?

Delchef JP. explique que la démarche fait partie d'un travail de fond et évite, de la sorte, le double emploi dans le processus de mise en place d'une détection optimale pour les équipes régionales et nationales de jeunes (5c5 et 3x3). Le premier palier provincial est essentiel mais au vu de l'évolution de notre sport et des moyens mis à notre disposition par la FWB, Il nous apparaît opportun de pouvoir élargir notre champ d'action. Nous espérons ainsi trouver les « perles » qui feront partie de la sélection « U16 » (1^{er} niveau des sélections nationales 3x3) de demain ! Telle est notre mission !

Jacobs JL. président de la Commission provinciale Technique « Jeunes » ne partage pas tout à fait cette vision des choses. Le mélange des systèmes de jeu lui pose problème. Les directives initialement prônées par la DT semblent contradictoires avec l'inclusion du 3x3 au niveau des JRJ. Il souhaite savoir si ledit programme déjà présenté est définitif ou pas ?

Delchef JP explique que la DT doit encore rencontrer l'ensemble des coaches concernés. Le débat sur la question est toujours en cours mais non figé.

Trausch G., Castellani M. et Henry P. estiment que l'intégration du 3x3 (par ailleurs discipline olympique) est importante pour une Fédération comme la nôtre. Cependant, elle ne peut en aucun cas appauvrir le 5c5. Associer dans le sport, l'individualisme au collectivisme peut être enrichissant pour autant que la démarche soit faite de manière réfléchie et concertée.

Trausch G propose ensuite à l'assemblée un tour de table.

Hastir M., président de la Commission Fair-Play détaille le cumul de fautes techniques relevées cette saison dans la province. Son nombre est en constante augmentation, tant chez les seniors que chez les jeunes (principalement les U14 et U16) ; ce qui est particulièrement interpellant !

Un débat s'en suit sur la question de savoir, s'il a lieu de prévoir au R.O.I. ou non des sanctions supplémentaires pour un nombre important de fautes techniques ? Après discussions, le fait d'ajouter une sanction après 5 fautes techniques au cours d'une saison pour un joueur/coach est vivement souhaité par l'ensemble de l'assemblée ; le Fair-Play doit rester une priorité ! Nonobstant le fait qu'un contrôle informatique efficace et une bonne information à l'adresse des clubs doit être suivi avec attention, **Trausch G** propose que le **Groupe PARL-NAM**, réexamine et actualise, au plus vite, le texte initié par le procureur **M. Hancotte A.** De ce fait, un projet de modification au R.O.I. pourrait être proposé, pour approbation, lors de la prochaine AG/AWBB du 14 juin prochain.

Henry P. souhaiterait que des contrôles anti-dopage puissent être effectués par notre Fédérations ce qui contribuerait de la sorte aussi au respect du Fair-Play.

Delchef JP répond que seul l'ONAD (Organisation Nationale Anti-Dopage) peut agir et effectuer des contrôles anti-dopage. La Fédération n'a aucune compétence en cette matière.

Van Cauwenbergh G. a pu constater, lors des contrôles des feuilles des matches, que certains officiels de table n'étaient pas affiliés ! Quid en cas d'accident ? Aucune amende n'est réclamée !

Delchef JP s'il s'agit d'un non-affilié, il est très difficile de statuer sur le montant d'une amende éventuelle !

Trausch G. cède la parole à Delchef JP et lui demande de bien vouloir conclure cette séance réunissant les 3 Comités namurois.

Delchef JP souhaite tout d'abord féliciter le CP Namur pour la belle organisation des finales des Coupes provinciales. Un Club « immigré » d'une autre province (BC Marche) a remporté cette année une Coupe sans être disqualifié !, saluant de ce fait le sens de l'hospitalité et de la cohérence en province de Namur ! Le CDA envisagera, peut-être, une nouvelle « cartographie provinciale » compte tenu du fait que les provinces ne sont pas toutes logées à la même enseigne !

En guise de conclusion, il salue la qualité et la diversité les échanges tripartites. Pour la demande de valorisation des indemnités souhaitées par les organes judiciaires, une réponse sera apportée fin juin. En ce qui concerne l'organisation des JRJ, un document final sera présenté d'ici peu, après avoir entendu les différents intervenants.

Le souhait, déjà évoqué lors de l'AG/AWBB de juin 2024 et partagé par l'assemblée, de présenter un texte visant à associer une sanction après une 5^e faute technique au cours d'une même saison et en collaboration avec les instances judiciaires représentées par **M. Hancotte A.** est une excellente initiative. Ce projet de modification au R.O.I. sera, dans tous les cas, soutenu par le CDA.

Enfin, le président reconnaît que Namur est la seule province qui rassemble ses 3 Comités ! Comme quoi, l'envie de se réunir et de se voir prévaut dans le namurois.

Trausch G. remercie le président de l'AWBB et les membres présents pour ses diverses interventions. Les sujets de débats ne manquent pas. Cette réunion apporte aux participants un meilleur éclairage sur le présent et le futur de notre Fédération et contribue très certainement à une meilleure communication entre les instances provinciales de l'AWBB. ! Merci à tous pour votre participation.

HERQUIN Pascal,
secrétaire

TRAUSCH Gérard,
président des parlementaires namurois